

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale des Services  
Service des Séances de l'Assemblée  
10-51

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 5 AVRIL 2019  
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Désignation du Président de la commission attractivité et rayonnement**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Conformément à l'article L3121-22 du code général des collectivités territoriales, par délibération n° 6 du 15 avril 2015, l'assemblée départementale a procédé à la formation de quatre commissions et en a désigné les membres ainsi que leur Président.

Le Président de la commission Attractivité et rayonnement ayant démissionné le 10 décembre 2018, il convient de désigner un Président pour cette commission.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL